

Danblon, Emmanuelle, Emmanuel de Jonge,
Ekaterina Kissina & Loïc Nicolas (dir.). 2008.
Argumentation et narration. (Bruxelles : Éditions de
l'Université de Bruxelles)

François Provenzano



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/aad/822>

DOI : 10.4000/aad.822

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

François Provenzano, « Danblon, Emmanuelle, Emmanuel de Jonge, Ekaterina Kissina & Loïc Nicolas (dir.). 2008. *Argumentation et narration*. (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 4 | 2010, mis en ligne le 15 avril 2010, consulté le 29 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/aad/822> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.822>

Ce document a été généré automatiquement le 29 octobre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Danblon, Emmanuelle, Emmanuel de Jonge, Ekaterina Kissina & Loïc Nicolas (dir.). 2008. *Argumentation et narration*. (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles)

François Provenzano

RÉFÉRENCE

Danblon, Emmanuelle, Emmanuel de Jonge, Ekaterina Kissina & Loïc Nicolas (dir.). 2008. *Argumentation et narration*. (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, Coll. « Philosophie et société »), 212 p., EAN 9782800414188

Présentation

- 1 Le Groupe de Recherches en Rhétorique et en Argumentation linguistique (GRAL) est une jeune équipe de chercheurs basée à l'ULB qui, comme son nom l'indique, fonde sa spécificité sur la combinaison de deux grandes perspectives théoriques : celle de la rhétorique argumentative d'une part (l'héritage aristotélicien et sa reprise par la Nouvelle Rhétorique de Chaïm Perelman), celle de la linguistique d'autre part, avec tous les acquis méthodologiques engrangés par cette discipline durant la seconde moitié du 20^e siècle¹. Ce collectif très dynamique dirigé par Emmanuelle Danblon poursuit l'ambition de « penser les expressions discursives de la *raison rhétorique* sous toutes ses formes », comme l'expliquent les éditeurs dans leur préface. Ce vaste projet entend privilégier l'étude des problématiques propres à l'époque contemporaine et s'inscrit pour cela dans une perspective résolument interdisciplinaire.

- 2 Le volume collectif *Argumentation et narration* est la première publication issue de cette démarche de recherche. Elle affiche un objectif à la hauteur de l'ambition du groupe, puisqu'il s'agit de sonder les rapports de complémentarité et les lignes de partage entre ces deux grands registres discursifs que sont l'argumentation et la narration, et de comprendre ainsi un peu mieux les modalités diverses de la rationalité moderne, telles que les donnent à voir ses actualisations discursives. Ces discours et ces modalités transcendent les divisions disciplinaires traditionnelles : la quinzaine de contributions qui composent le volume se répartissent en quatre parties qui explorent tour à tour des territoires aussi divers que le discours politique, la théorie du droit, la littérature ou la bioéthique. Cette diversité des objets se traduit dans la grande variété des approches méthodologiques et des modèles théoriques convoqués et discutés : l'analyse logico-linguistique et la casuistique de Stephen Toulmin, l'analyse textuelle des discours, l'analyse générique et intertextuelle, la stylistique littéraire, l'herméneutique textuelle de François Rastier, les orientations philologiques de Leo Strauss, la théorie du droit de Ronald Dworkin, les théories éthiques de Jürgen Habermas et d'Emmanuel Levinas, la théorie de l'argumentation de Robert Brandom ou la philosophie de l'imaginaire culturel de Cornélius Castoriadis. Toutes ces références composent un arrière-plan épistémologique pour le moins bigarré, sur lequel nous reviendrons dans la discussion.
- 3 Il n'empêche que plus d'un fil rouge parcourt les différents articles et donne corps à la problématique. Le plus évident est selon nous de nature thématique : une grande majorité des objets étudiés dans ce recueil pointent des contextes marqués par une crise des valeurs, à laquelle s'affrontent diverses stratégies de mise en discours. Ces contextes semblent venir perturber les logiques discursives trop homogènes et contraindre à une renégociation axiologique qui passerait autant par le récit que par le raisonnement.
- 4 Un autre fil rouge important est présenté par Emmanuelle Danblon dans son introduction, qui pose les termes du débat en référence à « l'option aristotélicienne » du *paradeigma*. Contrairement à « l'attitude platonicienne », qui dénonce le recours à la fiction comme une « naïvet[é] de la pensée », Aristote confère à la narration une efficacité particulière dans le système rhétorique et ouvre ainsi une « troisième voie » qui permet de dépasser l'alternative entre « véracité » indiciaire du fait narré et « vérité » validée sur le plan logique. C'est à suivre le fil de cette « option aristotélicienne » que nous invite ainsi cette introduction, qui souligne la centralité de cette question pour comprendre « les pratiques contemporaines » et les nouveaux contours qu'elles donnent à « la rationalité ».

Description

- 5 En ouverture de la première partie (« Approches politiques »), Jean-Michel Adam analyse ainsi le fameux face-à-face télévisé entre Laurent Fabius et Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle de 1985. L'opposition entre deux visions politiques de la société est ici médiatisée à travers deux styles rhétoriques, dont l'un vise à annuler l'autre. La stratégie chiraquienne, jouant sur des apparitions ponctuelles du sujet de l'énonciation et sur un savant dosage entre un *ethos* empathique et un *ethos* d'impartialité, provoque au final un « effet de monde absurde », qui s'abat sur son adversaire, incapable d'apparaître autrement que sous l'*ethos* du débatteur agressif. Le court récit que Chirac intègre à la fin de son intervention produit un *exemplum* « dont la

fonction est de permettre le retour à la généralisation et donc à l'attaque de tout le système politique adverse » (27).

- 6 Le contexte de la Seconde Guerre mondiale et, en particulier, du fameux Appel du 18 juin prononcé par le Général de Gaulle, présente lui aussi d'importantes contraintes axiologiques, qui configurent la visée argumentative du discours politique. Thierry Herman en analyse un fragment, selon une herméneutique qui s'inspire de la sémantique textuelle de François Rastier et de la conception dialogique de l'argumentation de Christian Plantin. Il montre ainsi que c'est par la mise en place d'une structure polyphonique tenant à distance la thèse pétainiste que se réalise la dimension argumentative du discours de de Gaulle. Celle-ci apparaît d'autant plus efficace qu'elle se donne l'apparence d'une narration tendant à la neutralité.
- 7 C'est le mécanisme inverse que met en place Jean-Claude Juncker dans son discours de clôture de la présidence luxembourgeoise à la tête de l'Union européenne, analysé par Evgénia Paparouni. Dans un contexte de crise de confiance entre les partenaires politiques et avec les populations, Juncker bouleverse les normes de la prise de parole des autorités européennes et n'hésite pas à expliciter le caractère non consensuel et problématique de la situation – ce qu'Evgénia Paparouni nous invite à considérer comme « l'équivalent de la *peripeteia* aristotélicienne dans le récit » (58). À l'argumentation dépersonnalisée traditionnelle, Juncker oppose un discours fortement embrayé, qui emportera l'adhésion de l'auditoire. « Le récit », conclut l'auteur, « jette un pont entre la subjectivité et l'objectivité » et « permet [...] de donner du sens à l'imprévu » (62-63).
- 8 Le même jeu de feinte entre les deux registres est brillamment analysé en détail par Raphaël Micheli, à partir du *Dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo. Cependant, le dispositif atteint ici un degré de complexité supplémentaire, puisqu'il implique des ajouts péritextuels successifs. À une narration dont n'est pas perçue la visée argumentative, Hugo adjoint d'abord un dialogue théâtral censé argumenter par antiphrase, en parodiant ses détracteurs. Dans une ultérieure préface, l'auteur adopte cette fois explicitement le ton persuasif pour orienter la lecture de son œuvre, mais recourt à une série de ressources narratives qui accentuent le *pathos* de son discours et en exacerbent la potentialité argumentative.
- 9 Le propos de Hugo trouve inévitablement des résonances dans les discours sur les Droits de l'Homme, analysés dans la section suivante (« Approches juridiques »), successivement par Jean-Claude K. Dupont et par Emmanuel de Jonge. Le premier s'engage dans une discussion à nos yeux plutôt jargonneuse sur le « fait » et le « droit », qui aboutit à des considérations somme toute assez convenues sur le caractère discursivement construit des faits. Le second livre une analyse comparative originale des préambules des deux déclarations des droits de l'homme, celle de 1789 et celle de 1948, en particulier dans la manière dont se règle le rapport entre la fonction évocatrice et la fonction justificative. L'hypothèse défendue est que la co-occurrence de deux justifications de nature différente dans la déclaration de 1948 – une proposition générale correspondant aux idéaux des Lumières et un récit particulier lié au traumatisme de la Seconde Guerre mondiale – compose un « arrière-plan topique » problématique pour nos sociétés modernes. Cette anomalie logique serait à la source de nombreux « conflits rhétoriques » contemporains, tels que les illustrent les débats sur le négationnisme.

- 10 C'est à la même démarche rhétorico-anthropologique que nous invite Julie Allard dans sa présentation de la théorie du droit de Ronald Dworkin. Dans un contexte américain où la jurisprudence est décisive, Dworkin propose d'appliquer le concept d'interprétation aux normes juridiques elles-mêmes. En filant la métaphore de la narration, Dworkin conçoit le droit comme un « roman à la chaîne », une suite de récits à interpréter et à produire, c'est-à-dire à la fois comme un processus s'inscrivant dans une temporalité et comme un ensemble dont la cohérence est garantie par une tradition.
- 11 Cependant, les « Approches littéraires » (3^e partie) sont là pour rappeler combien le concept de « narration » ne peut être ramené à la seule formule du « roman » et à ses codes les plus traditionnels. Marc Dominicy s'appuie ainsi sur la méthode straussienne pour analyser « l'art d'écrire entre les lignes » promu par Machiavel et par Properce. Selon des enjeux idéologiques à chaque fois spécifiques, ces deux auteurs procèdent par allers et retours entre la *doxa* et sa contestation, le plus souvent en détournant des intertextes. Les « mauvais exemples » qu'ils incrustent dans leur discours deviennent les endroits où s'énonce, de biais, une vision du monde marginale. Le couple narration/argumentation est donc ici traité dans le cadre d'une « stratégie discursive » qui, par des usages apparemment erratiques du *paradeigma*, remplit une fonction argumentative qui ne peut être qu'implicite.
- 12 Ute Heidmann se centre elle aussi sur l'intertextualité pour démontrer comment le jeu sur les codes génériques détermine l'orientation argumentative d'une narration. Elle compare la *Cendrillon* de Perrault et sa reprise italienne par Dino Buzzati en 1971 et, au fil d'une analyse limpide et très perspicace, déploie toute la complexité des glissements successifs dans les projets discursifs des deux auteurs. Sous les apparences d'un « conte du *temps passé* » à l'axiologie très claire et univoque, la *Cendrillon* de Perrault se réoriente *in extremis* vers une critique sociale de la société de cour contemporaine ; de son côté, le texte de Buzzati entremêle les registres propres à différents genres (l'*elzeviro* journalistique, le reportage polyphonique, le récit d'apocalypse, le témoignage, le récit fantastique), tantôt pour inverser radicalement les effets de lecture du conte traditionnel, tantôt pour glisser de biais une évaluation morale qui confère au texte une portée critique inattendue.
- 13 La comparaison que propose Madeleine Frédéric est quant à elle plus strictement stylistique. *Le feu* de Barbusse (1916) et *J'ai tué* de Cendrars (1918) traitent tous deux de l'expérience de la guerre, mais le premier sur le mode « épisodique », le second sur le mode « prototypique ». Ces deux configurations stylistiques semblent déterminer une argumentativité forte dans le premier cas, affaiblie dans le second. Cependant, même lorsqu'il reformule son propos en un récit de facture plus traditionnelle, avec *La main coupée* (1946), Cendrars ne rejoint pas l'argumentaire antimilitariste de Barbusse, mais procéderait plutôt à une « autojustification », nous dit Madeleine Frédéric.
- 14 La section « littéraire » se clôt sur un texte de François Ost, qui énumère les grandes caractéristiques de l'écriture sadienne et leurs vertus corruptrices. Cet article est une reprise presque intégrale de passages du livre *Sade et la loi*, que l'auteur a publié en 2005. Il nous montre que « le jeu de l'argumentation-narration subit ici un collapse fatal » (151), dans la mesure où le style de Sade pervertit autant les logiques narratives traditionnelles que les lois de l'argumentation, ici dévoyées dans un « usage purement personnel » : « se posant en maître absolu de la vérité [...], le libertin pervers ne se sent plus tenu de respecter la loi de non-contradiction » (159).

- 15 Les deux premières contributions de la dernière section, consacrée aux « Approches philosophiques », s'accordent à démontrer les vertus de la narrativité pour penser des questions contemporaines – l'avortement, l'euthanasie – sur lesquelles la rationalité traditionnelle vient souvent buter. Mylène Botbol-Baum défend ainsi une troisième voie entre l'approche habermasienne universaliste fondée sur des « principes » et l'approche toulminienne relativiste fondée sur une « intuition morale » face à un « cas ». La justification bioéthique réclame en effet un autre mode d'inférence, qui tient compte de l'exceptionnalité du cas tout en l'inscrivant dans un ordre de cohérence diachronique. Quant à Stéphane Leyens, il propose le modèle de la « rationalité inférentialiste » selon Robert Brandom comme alternative à la rationalité logico-instrumentale traditionnelle. Tandis que celle-ci se fonde sur une fixation préalable des contenus propositionnels, le modèle inférentialiste reconnaît « l'épaisseur » des concepts, dont le contenu est déterminé par les inférences auxquelles ces concepts sont liés. Un tel modèle donnerait ainsi une place à la narration, lieu où s'exprimeraient les « inférences primitives », qui permettrait une prise de conscience réflexive de la « tradition ». L'auteur conclut sur un plaidoyer assez abstrait en faveur du « pluralisme », conçu comme la confrontation féconde des « normes factuelles et non questionnées de ma tradition » avec d'autres points de vue.
- 16 Enfin, Sophie Klimis propose un éclaircissement salutaire – on regrette qu'il arrive si tard dans l'ouvrage² – sur les rapports entre argumentation et narration en Grèce ancienne. Elle relaie d'abord les analyses de Jean-Pierre Vernant, Claude Calame et Lambros Couloubaritsis, qui ont clairement démonté le cliché de l'opposition entre *muthos* et *logos*, fausse paire conceptuelle qui ne peut rendre compte de la multiplicité des mises en discours de la rationalité argumentative. C'est cette voie d'analyse – celle d'une « raison ancrée dans l'affect et la corporéité » – que l'auteur emprunte à Cornélius Castoriadis pour la mettre à l'épreuve de deux exemples : l'épopée homérique et le poème ontologico-épistémologique de Parménide procèdent chacun à sa manière à une « mise en scène de la raison » qui entremêle le sensible et le cognitif, l'épique et le philosophique.
- 17 Le livre se clôt sur une postface de Jean-Marc Ferry, qui propose de penser l'articulation entre des « formes d'identité » et des « registres de discours ». À la « normativité traditionnelle », qui procède de la généralisation interprétative d'une narration, s'opposerait une « normativité moderne », produit quant à elle d'une universalisation argumentative. Ces propositions intéressantes sont malheureusement livrées ici sur un mode plutôt elliptique³.

Discussion

- 18 En abordant un sujet aussi ambitieux et problématique, cet ouvrage ne peut manquer de susciter la discussion. Nous tâcherons ici de faire apparaître ce qui, à nos yeux, est susceptible de poser question.
- 19 Le propre d'un volume collectif est de privilégier la diversité des points de vue à l'unité de ton, avec le risque inévitable de la dispersion. Une problématique à la visée aussi générale que celle des rapports entre argumentation et narration aurait sans doute réclamé une mise au point initiale sur les principales acceptions que recouvre chacun de ces deux termes et une clarification des niveaux de pertinence privilégiés dans les analyses. En l'occurrence, c'est le concept intégrateur de « rationalité » qui est présenté

comme constituant le socle commun des contributions. Il s'agit, dit la préface, de « dépasser les mauvais procès intentés à la Rhétorique et de replacer celle-ci dans l'univers de la raison et du *logos*, tout en montrant en quoi cette *raison rhétorique* participe crucialement des dimensions éthique et pathétique des discours » (7). Pourquoi l'univers du *logos* rachèterait-il plus particulièrement le discrédit qui pèse traditionnellement sur la rhétorique ? Et pourquoi l'argumentation s'identifierait-elle de manière privilégiée avec la rationalité ? Ces questions pointent un postulat qui n'est pas vraiment explicité ni interrogé dans le corps de l'ouvrage, comme si celui-ci reprenait à son compte la conception d'une pensée pure, assimilée à la philosophie et réglée par les lois du raisonnement logique – la 4^e partie s'intitule d'ailleurs « Approches philosophiques. Raison discursive : origines et actualité ».

- 20 Pourtant, c'est dans cette 4^e partie que l'on trouve les explicitations et les prises de distance les plus nettes quant à cette conception de la rationalité, associée au *logos*. Stéphane Leyens montre en effet que la définition traditionnelle de l'argumentation repose sur une conception logico-instrumentale de la rationalité, forcément restreinte. Mais c'est surtout la contribution de Sophie Klimis qui révèle, a posteriori (elle clôt le volume), le caractère très contestable d'une opposition *muthos* vs. *logos* qui s'est figée avec l'héritage aristotélien (le couple *exemplum* vs. syllogisme) et la sacralisation du « miracle grec ».
- 21 Cette opposition, et l'axiologie qui l'accompagne (le *logos* forcément supérieur au *muthos*), parcourt de manière plus ou moins implicite la majeure partie de l'ouvrage, de sorte que les rapports qu'il se propose d'explorer sont souvent conçus sur le mode hiérarchique, plutôt que sur le mode dialectique : il s'agit en effet de montrer comment la narration peut quelquefois se « mettre au service de » l'argumentation, selon le protocole bien codifié par Aristote dans son propos sur le *paradeigma*. C'est baliser là un parcours exploratoire qui oblige à identifier une thèse à démontrer – souvent assimilée aux « intentions » de l'auteur – et qui s'interdit par exemple de traiter des argumentations qui servent la narration, ou encore de la dimension argumentative présente dans un récit indépendamment de toute rationalité identifiable et assignable à une figure auctoriale.
- 22 Face à une argumentation associée à la raison, la narration apparaît quant à elle bien moins solidement arrimée conceptuellement. Elle relèverait d'un type de « raisonnement indiciaire », qui en appellerait à une « intuition interprétative », dont la « puissance heuristique » viendrait au secours de la froide rigueur syllogistique. Dans le concret des analyses, le concept est constamment détourné vers d'autres faits textuels que ceux qui relèveraient spécifiquement de la narration : l'antiphrase, le *pathos*, les déictiques, l'implicite, la polyphonie, entre autres. De sorte que ce qui est nommé « narration » s'assimile tour à tour à « l'imagination » (vs. « la raison »), au « particulier » (vs. « l'universel »), à « l'*ethos* subjectif » (vs. « le discours impersonnel »), à « l'exposé factuel » (vs. « le raisonnement logique »), à « l'interprétation » (vs. « la compréhension »), à « la projection empathique » (vs. « l'inférence causale ») : bref, un feuilletage de phénomènes dont l'hétérogénéité laisse parfois perplexe et qui aurait sans doute pu être utilement reformulé selon l'opposition entre « raison pratique » et « raison théorique ».
- 23 Dans l'ouvrage, ce feuilletage trouverait son homogénéité dans le vaste ensemble de « la littérature elle-même », conçue comme « institution privilégiée de la narration dans son usage moderne » (13). Cela crée une ambiguïté de positionnement des

approches dites « littéraires » (la 3^e partie) au sein du volume : faut-il y lire la spécialisation d'un regard, d'un type d'outils et de problématiques, au même titre que les approches « politiques », « juridiques » et « philosophiques », ou alors la spécialisation d'un objet dont le propre serait de privilégier la dimension narrative du discours ? La réponse n'est pas claire, dès lors que des textes de Hugo ou d'Homère sont analysés dans les sections « politique » et « philosophique », et que des outils forgés pour l'étude de la littérature sont mobilisés dans presque toutes les autres sections. On le voit, posée en ces termes, la question ne peut recevoir un traitement valable. Une problématique comme celle des rapports entre argumentation et narration aurait sans doute pu être découpée selon d'autres lignes de partage que celles qui sont censées séparer des portions de l'univers des discours.

- 24 Mais revenons à la difficulté que soulève l'appréhension relativement figée du concept de « narration ». En réalité, la plupart des contributions débordent spontanément le cadre narratologique strict, pour faire intervenir dans leur démonstration des phénomènes qui touchent à l'*ethos*, aux genres textuels, à l'intertextualité, aux contextes sociaux et discursifs, bref au refoulé de la narrativité. C'est par l'*ethos* que Chirac vainc son adversaire ou que Juncker convainc son auditoire ; c'est le contexte particulier de la France en guerre qui rend lisibles l'Appel du 18 juin ou les textes de Barbusse et Cendrars ; ce sont les statuts particuliers de certains genres, et le rapport que Hugo entretient avec ces genres, qui déterminent pour une bonne part ses écritures successives autour du *Dernier jour d'un condamné* ; c'est la pratique du droit aux États-Unis qui explique le modèle « narratif » de Dworkin ; ce sont les usages de la chose lettrée et le rapport à l'intertexte dans l'Antiquité et à la Renaissance qui permettent de comprendre les discours de Machiavel, de Properce, d'Homère ou de Parménide ; c'est le brouillage générique propre à l'esthétique postmoderne qui éclaire le conte de Buzzati. Bref, autrement dit, les analyses « de la narration » prennent volontiers la forme d'analyses des stratégies de mise en discours, dès lors qu'elles s'attaquent à la question de l'argumentativité. Ce sont bien de telles stratégies qu'explicitent la plupart des contributions, en détaillant plus ou moins finement l'éventail des niveaux de pertinence textuels, péritextuels, intertextuels, contextuels qui interviennent dans la compréhension des phénomènes observés.
- 25 Reconstituer des stratégies de mises en discours : voilà donc la principale finalité que se sont donnée les contributions centrées sur un objet textuel à analyser. D'autres articles situent leur projet à un autre niveau, spéculatif ou normatif, voire prescriptif. Les approches « juridiques » et « philosophiques » en particulier s'attachent à discuter des modèles théoriques pour en faire ressortir les vertus dans le cadre d'une pratique concrète (la justification bioéthique, le droit jurisprudentiel, l'argumentation à visée universelle sur les droits de l'homme). La question n'est plus tant de rendre compte de l'organisation discursive d'un objet, mais d'optimiser une pratique, en en dénonçant éventuellement les chausse-trapes : la métaphore du « roman à la chaîne » est-elle performante pour régler la pratique du droit ? quels sont les errements logiques dans les déclarations ou les arrêts rendus relatifs aux droits de l'homme ? tel exemple employé est-il « bon » ou « mauvais », « opportun » ou « boiteux » ? le principalisme dogmatique ou la rationalité logico-instrumentale sont-ils adaptés à la justification bioéthique ?
- 26 On le voit, ces questions correspondent à un régime d'analyse très différent de celui évoqué plus haut (relatif aux stratégies de mise en discours) et, surtout, présupposent

une norme du bon fonctionnement cognitif, un modèle de la rationalité argumentative performante, par rapport auquel l'analyse devrait traquer les écarts.

- 27 Par la diversité des niveaux de pertinence explicités, par leur positionnement variable par rapport à la théorie ou par rapport à l'idée de norme, les différentes contributions rassemblées présentent ainsi une grande disparité. Si l'objectif d'interdisciplinarité est louable dans ses intentions, il atteint parfois des limites dans sa réalisation. En l'occurrence, l'ouvrage aurait sans doute gagné en cohérence s'il avait contraint les contributeurs à adopter un cadre problématique et épistémologique commun, qui aurait précisé et harmonisé les finalités des analyses. En outre, l'interdisciplinarité proclamée conduit plutôt, dans les faits, à un cloisonnement un peu artificiel des « approches » que traduit l'organisation du livre en parties. Enfin, ce rassemblement de spécialistes issus de domaines si divers rend parfois la lecture suivie très ardue, certains articles déployant une haute technicité verbale et un jargon spécifique, difficilement accessibles à un lectorat élargi.
- 28 Ce sont sans doute là les effets les moins favorables de la tentative de mise en commun des perspectives. Nous y voyons aussi la trace d'une crise de la diffusion de la recherche universitaire en sciences humaines, prise dans une série d'impératifs contradictoires : l'hyperspécialisation, l'interdisciplinarité, l'actualité et la généricité des problématiques, l'immédiateté et la multiplicité des résultats publiés (qui contraignent parfois à des redites), le souci de faire valoir les travaux de jeunes chercheurs, tout en continuant à les encadrer par des noms plus prestigieux. C'est un débat qui déborde largement le cadre de ce compte rendu.
- 29 Revenons donc, pour conclure, à l'ouvrage qui nous occupe, en soulignant cette fois les effets favorables de l'ambition interdisciplinaire et de la grande ouverture de la problématique. Il nous semble en effet, au terme de la lecture, que de nombreux chantiers de recherche sont ouverts, que l'analyse rhétorique, la théorie du droit, la théorie littéraire et la philosophie gagneraient à explorer de concert.
- 30 Pointons ainsi la question des rapports entre les esthétiques narratives et le degré d'argumentativité : Peut-on identifier de telles esthétiques en les corrélant à leur portée argumentative, ou au contraire à leur pouvoir de neutraliser toute argumentation ? Peut-on parler d'esthétique argumentative, au-delà du seul cadre de l'*elocutio* ? La contribution de Raphaël Micheli constitue à cet égard une bonne base de travail, qui devrait prendre en compte les apports des théories de la fictionalité : qu'est-ce qu'une fiction argumentative ?
- 31 La question de l'intention auctoriale mérite également un approfondissement. Cette notion permet en effet trop souvent de faire l'impasse sur une véritable analyse de *ce qui est argumenté* ou *argumentable* par le biais du récit, en particulier dans les textes littéraires. Formulée du point de vue de la réception, la question devient dès lors celle de la variété des usages argumentatifs d'un même contenu narratif.
- 32 On soulignera par ailleurs l'intérêt des notions d'« arrière-plan topique » et de « conflits rhétoriques », avancées par Emmanuel de Jonge, qui appellent sans doute un approfondissement et une articulation avec les notions existantes de « discours social », d'« imaginaire social » et de « *doxa* ». L'enquête menée sur les Déclarations des Droits de l'Homme mériterait ainsi d'être située dans une typologie des discours qui préciserait l'idée de « reflet du patrimoine topique d'une société » : à travers quelles médiations ce patrimoine se donne-t-il à lire ? comment sa « conflictualité » se

manifeste-t-elle, sur les plans rhétorique et socio-historique ? Ce sont là des questions qui font écho aux réflexions menées depuis plusieurs années par Marc Angenot et qui trouveraient un prolongement intéressant grâce aux outils de l'analyse linguistique et logico-argumentative.

- 33 Enfin, plusieurs contributions évoquent la portée critique des stratégies discursives analysées. L'intégration narrative oriente-t-elle forcément le projet argumentatif vers une telle visée critique ? Quelle place occupe la critique dans une typologie qui comprendrait les visées de propagande, d'édification, de dénonciation ou d'auto-justification personnelles ? Et, surtout, quelle position d'analyse est réclamée par un tel dispositif critique ?
- 34 Ce sont là quelques pistes que dessine cet ouvrage, dont les défauts que nous avons pointés n'enlèvent rien à l'intérêt qu'il présente pour les chercheurs en rhétorique, en littérature, en théorie du droit et en philosophie. À cet égard, le questionnement qu'il porte renoue avec une conception large et ouverte, presque renaissante, des « humanités ». On peut se réjouir de cette ouverture, à condition qu'elle ne consiste pas en une juxtaposition de savoirs spécialisés, ni en une imposition implicite d'un cadre épistémologique précis au détriment des autres, ni en une dilution des concepts interrogés. La question de l'argumentation et de la narration constituait un exercice très difficile en la matière. Mais cette difficulté même nous indique l'importance de l'enjeu et nous renvoie à nos propres réflexes de pensée sur ces deux concepts et sur les objets qu'ils recouvrent. C'est à cet exercice de dépassement des conditionnements disciplinaires que convie finalement cet ouvrage stimulant et nécessaire.

NOTES

1. Voir le site du groupe, à l'adresse <http://gral.ulb.ac.be/>.
2. Emmanuelle Danblon en pointe quelques aspects lorsqu'elle présente l'article dans son introduction (14), mais ceux-ci ne sont guère illustrés dans les autres contributions.
3. Il s'agit d'une reprise par fragments d'un article que l'auteur a publié en 1999 : « Narration, interprétation, argumentation, reconstruction. Les registres du discours et la normativité du monde social », Renault, Alain (dir.). Histoire de la philosophie politique (Paris : Calmann-Lévy).

AUTEURS

FRANÇOIS PROVENZANO

Université de Liège, F.R.S.- FNRS